

ALGÉRIE:

Le Régime se met en place

AVEC la mise en place de son assemblée constituante et la constitution du gouvernement, l'Algérie paraît avoir clos la période d'incertitude et de troubles qui a suivi la proclamation de l'indépendance et s'est prolongée tout l'été.

Ainsi que nous l'avions prévu, la lassitude des masses populaires et leur désir de sortir à tout prix de la confusion ont à la fois évité la guerre civile et joué en faveur de ceux qui avaient en main quelques atouts.

Mais il apparaît déjà que cette adhésion n'est pas synonyme de confiance inconditionnelle et que les nouveaux gouvernants, s'ils veulent consolider leur pouvoir, auront à faire preuve en même temps de beaucoup d'habileté politique et de compétence technique pour amorcer une solution des problèmes les plus urgents.

Quelques manifestations

Sans doute est-il impossible d'apprécier l'importance et la consistance d'une opposition larvée et diffuse qui, non représentée à l'assemblée constituante, s'est limitée à quelques manifestations peu probantes. Il semble pourtant que l'U.G.T.A., par exemple, ainsi que l'U.G.E.M.A., pour avoir adopté pendant la crise une attitude de neutralité, n'aient été en aucune manière amenés à participer à la constitution des équipes actuellement prépondérantes.

Seront-elles ultérieurement amenées à s'intégrer ? ou, au cas contraire, seront-elles le noyau d'une opposition dans le pays ? On ne peut évidemment que poser la question. On constate, d'une part, que si la désignation du président de l'Assemblée constituante comme l'élection du chef du gouvernement n'ont apporté aucune surprise, il est apparu que les députés, malgré le système des listes uniques, ne formaient pas un bloc

inconditionnellement docile au pouvoir exécutif. Deux faits sont à retenir en effet.

Les membres du Parti partant en Algérie pour travailler : médecins, enseignants, etc., sont priés de communiquer leur adresse, dès leur arrivée en Algérie, à la Commission Nationale de Solidarité, 8, rue Henner, Paris 9^e.

D'une part, tant pour l'élection de Ferhat Abbas à la présidence de l'Assemblée que pour la désignation de Ben Bella comme chef du gouvernement, une opposition, faible sans doute, s'est manifestée dès les premiers scrutins. Cinquante-quatre voix ont manqué à Ben Bella.

De faibles indices

D'autre part, et le fait est beaucoup plus significatif, les députés, au cours de la première séance, ont refusé d'adopter sans délai de réflexion et sans discussion un projet de résolution qu'avait préparé le bureau politique. L'opposition s'exprimant par les voix de Ait Ahmed et Belkacem Krim, notamment, a marqué un point en obtenant que le bureau politique procède à certaines modifications de son texte initial. Il apparaissait ainsi que, dans certains cas l'opposition, malgré sa faiblesse numérique, pourrait entraîner l'Assemblée à exercer un authentique contrôle.

Il ne s'agit pas bien sûr de simples indices dont la portée ne doit pas être exagérée. On peut seulement en conclure qu'une ligne de partage entre majorité et opposition n'apparaît pas encore nettement tracée, ni à l'Assemblée ni dans le pays

Pierre Luquet.